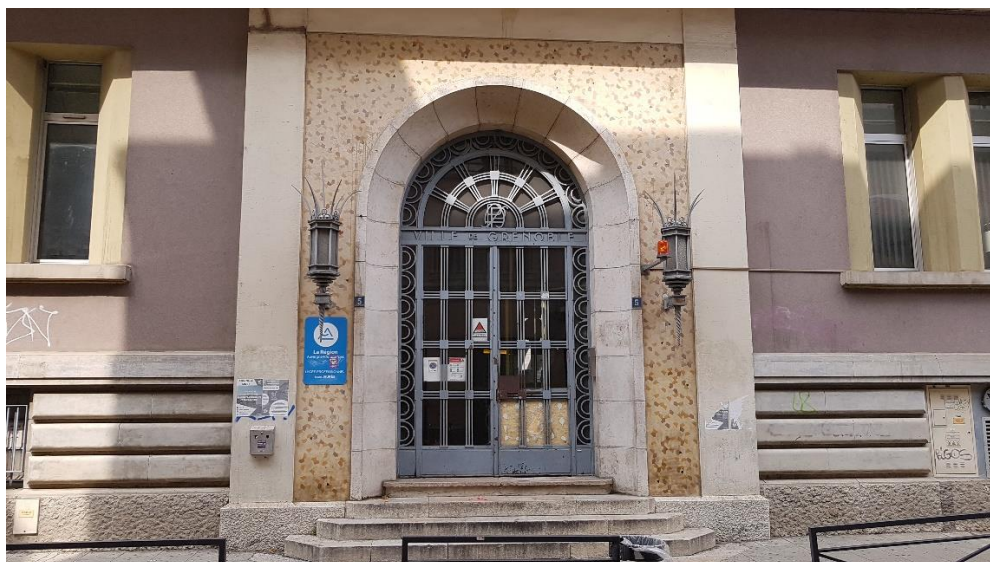


Des Nouvelles de l'ADA



On déménage !

L'ADA quitte les locaux de la Maison des Associations (MDA) et s'installe dans l'ancien lycée Jean Jaurès situé 5 rue de l'ancien champ de Mars à Grenoble.

L'ADA remercie la ville de Grenoble qui a su répondre aux besoins de locaux plus adaptés ses activités et remercie également l'ensemble du personnel de la MDA pour son accueil et sa disponibilité tout au long de ces 15 années.

Dans ces nouveaux locaux de 5 étages, pour l'instant seul le rez-de-chaussée a été réhabilité par la mairie de Grenoble et sera partagé entre plusieurs associations. L'ancien CDI (Centre de Documentation et d'Information) et les bureaux attenants d'une surface d'environ 300 m² ont été mis à disposition de deux associations musicales : la chorale « A Cœur Joie » et l'Orchestre Symphonique Universitaire. L'ADA et les associations MéDA38* et ECLAT** se partageront le reste du rez-de-chaussée soit environ 400 m².

L'ADA occupera une dizaine de bureaux permettant de recevoir les demandeurs d'asile en toute confidentialité.

Ce déménagement est l'occasion pour l'ADA de repenser son organisation car si le nombre de m² et de bureaux dédiés à l'ADA est grandement accru, l'ADA ne pourra plus bénéficier d'une salle comme la salle de conférence de la MDA pour accueillir parfois plus de 200 personnes lors des permanences bi-hebdomadaires.

L'ADA sera donc ouvert tous les matins aux demandeurs d'asile pour tout ce qui concerne l'OFPRA¹, la CNDA¹, l'OFII¹, les OQTF¹, etc...

Le courrier, la TAG, la domiciliation ou les permanences « réfugiés » et « hébergement » conserveront les mêmes jours d'accueil.

La dernière permanence à la MDA aura lieu le mardi 18 octobre matin. Ensuite l'ADA sera fermé et rouvrira le mardi 25 octobre à 9h dans ses nouveaux locaux.

[Pour trouver nos nouvelles coordonnées ...](#)

*MéDA38 : Médecine et Droit d'Asile en Isère. <https://meda38.org/>

** ECLAT : Ensemble Créons du Lien Allons vers après le Trauma.

<https://association-eclat38.fr/>

1 voir lexique en fin de newsletter

2 voir planning en fin de newsletter

Actualités de l'ADA

Semaine d'information sur la santé mentale : la ville de Grenoble organise une matinée de rencontre, d'échanges et d'expérimentation le lundi 17 Octobre sur le thème « Environnement Social et isolement, impact sur la santé des personnes exilées ; quelles ressources ? ».

L'ADA interviendra en proposant un état des lieux de la demande d'asile en Isère : « Devenir « fou » : une réponse normale à une situation anormale ? »

Ces rencontres ont lieu dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Grenoble et sont organisées dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale.



Intervention dans les collèges et lycées : En juin 2022, l'ADA est intervenu au collège des Saules à Eybens et au collège Barnave à Saint-Egrève pour parler de la demande d'asile et du quotidien des demandeurs d'asile. L'ADA souhaite renouveler ce type d'action pour sensibiliser les plus jeunes et va envoyer un courrier à l'ensemble des collèges et lycées de l'agglomération

Vous êtes enseignant ou vous connaissez des enseignants ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous ou à nous faire connaître auprès d'eux. Contact auprès de secretaire@ada-grenoble.org.

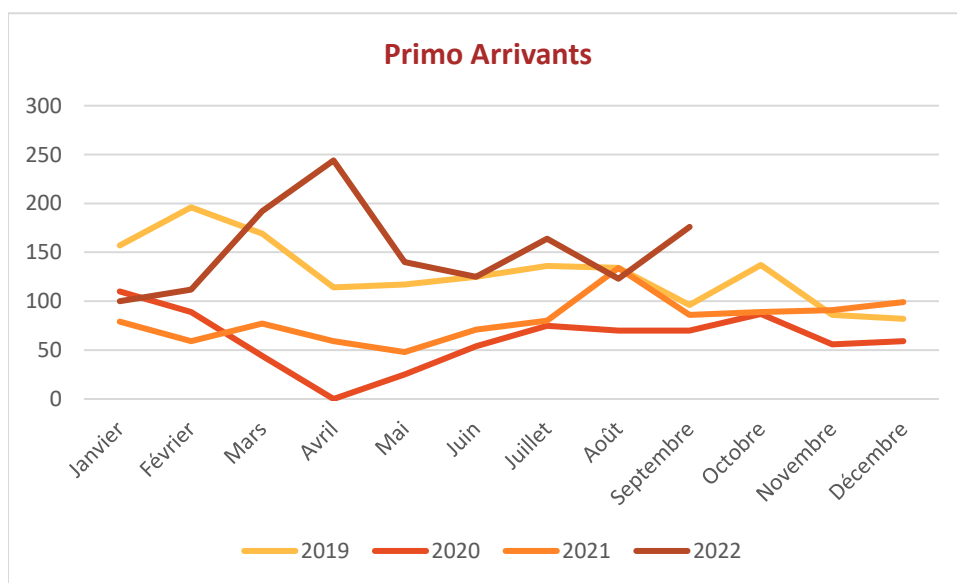
Stagiaires : L'ADA s'engage fortement dans la formation des étudiants aux problématiques du droit d'asile en accueillant depuis plusieurs années des étudiants stagiaires encadrés par les salariés et bénévoles.



En 2022, 15 étudiants ont effectué un stage à l'ADA. L'association forme et encadre ses stagiaires et leur confie des tâches valorisantes pour eux et essentielles pour l'ADA. Parmi les étudiants accueillis, 5 ont effectué des stages rémunérés de 3 à 6 mois. Ces périodes allant jusqu'à 6 mois permettent de former sur le temps long des jeunes dont l'action contribue réellement au travail d'accompagnement de l'association.

Pour pouvoir continuer cette action, l'ADA va lancer au cours du mois d'octobre une campagne de financement sur Hello Asso. D'avance merci à tous celles et ceux qui participeront à cette campagne.

Primo Arrivants : Les primo arrivants sont les personnes se présentant à l'ADA pour la première fois. L'ADA les accueille, leur explique le rôle de l'ADA et les informe sur les autres associations leur permettant de trouver où se nourrir, se laver, se soigner L'ADA fait également la demande auprès de la TAG de l'abonnement au tarif solidaire et leur donne la somme de 15 € par adulte, financé par le CCAS de Grenoble.



Au mois de mars et surtout avril 2022, les chiffres prennent en compte les réfugiés ukrainiens qui ont ensuite été pris en charge par d'autres associations. 180 ukrainiens ont été accueillis à l'ADA en mars et avril. L'ADA continue de recevoir des réfugiés ukrainiens mais uniquement pour établir ou renouveler la carte TAG. Cela n'empêche pas de constater que le nombre de primo arrivants en 2022 risque d'être du même niveau qu'en 2019. En septembre 2022, l'ADA a accueilli 176 primo arrivants soit en moyenne 20 par permanence, ce qui mobilise au moins 4 bénévoles parmi la vingtaine de bénévoles présents par permanence.

Film « La combattante » à la Vence Scène à Saint-Egrève le mercredi 26 octobre à 20h - durée 1h30

La projection sera suivie d'un temps d'échange animé par des bénévoles de l'ADA.

Synopsis : Marie-José Tubiana, 90 ans, est une ethnologue à la retraite, spécialiste du Darfour. A son domicile, elle recueille minutieusement des témoignages de demandeurs d'asile pour authentifier leur récit et compléter leur dossier auprès des autorités compétentes. Elle met à contribution son savoir et le travail de toute une vie de recherche, pour mener son combat.

[Voir la bande annonce ...](#)



Actualités de la demande d'asile

L'OFII, Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, est un des piliers de la politique de l'accueil des demandeurs d'asile en France. L'OFII est présent à la préfecture dans les guichets uniques d'accueil des demandeurs d'asile (GUDA). Il évalue la vulnérabilité des demandeurs, gère le réseau d'hébergement et verse l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA) sous certaines conditions. L'hébergement et l'allocation forment ce que l'on appelle les CMA (Conditions Matérielles d'Accueil).

L'OFII a réalisé une économie de 65 millions d'euros sur son budget 2021 et le gouvernement prévoit une baisse drastique en 2023 de l'enveloppe allouée à l'ADA, qui va être amputée de 36 %, selon un document budgétaire annexé au projet de loi de finances.

D'après les chiffres de l'OFII, 58% des demandeurs d'asile bénéficiant des CMA seraient hébergés en 2021 mais il est très difficile d'obtenir les chiffres concernant les personnes à qui l'OFII a refusé ou supprimé les CMA.

Toutes les raisons invoquées par l'OFII pour suspendre ou refuser les conditions matérielles sont le reflet de la politique d'accueil des demandeurs d'asile en France.

[Lire la suite ...](#)

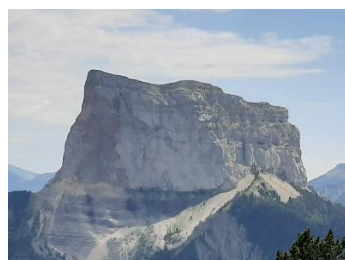


Exemple d'un parcours kafkaïen : Mme N., originaire de RDC, a été accompagnée par l'ADA à son arrivée en France en 2016. Déboutée de sa demande d'asile, elle a fait une demande de titre de séjour et est entrée dans un parcours interminable **qui dure encore**. Des bénévoles de l'ADA étaient présents au Tribunal Administratif de Grenoble pour la soutenir à l'audience qui est une épreuve difficile pour une personne en situation précaire.

[En savoir plus ...](#)



Un éclairage sur l'une des actions menées par l'ADA



La mise en relation de demandeurs d'asile avec des collectifs d'hébergement. De par son contact quotidien avec les demandeurs d'asile, l'ADA est particulièrement à même de pouvoir mettre en relation des demandeurs d'asile non logés dans le Dispositif National d'Accueil (DNA) avec des collectifs citoyens d'accueil et d'hébergement.

[En savoir plus sur les collectifs et le travail de l'ADA](#)

Coin lecture : Les Impatientes



Les Impatientes, roman de Djaili Amadou Amal, raconte la vie de trois femmes musulmanes et peules. Hindou et Safira, deux sœurs contraintes d'épouser l'une un cousin violent, l'autre un homme âgé déjà marié. Ramla la première épouse de ce dernier va voir débarquer dans sa maison une jeune épouse et perdre son statut privilégié de première femme.

Ce livre est un plaidoyer contre les violences faites aux femmes en général.

Ces histoires font écho aux récits que racontent certaines femmes demandeuses d'asile accueillies à l'ADA

Editions Emmanuelle Collas paru en Septembre 2020.

L'ADA a soutenu Djakhar O.

L'ADA a soutenu Djakhar O., jeune Tchétchène vivant à Grenoble, dès son enfermement en centre de rétention (accusé de terrorisme, il a failli être renvoyé en Russie) jusqu'à la levée de son assignation à résidence. Dans ce podcast de France Culture, Djakhar témoigne de ce qu'il a vécu et ses avocates Maya LINO et Lucie SIMON nous livrent leurs analyses. Sont également intervenus Thibaut FLEURY-GRAFF, professeur de droit public, et Anne LE HUEROU, historienne spécialiste de la Russie contemporaine. Ce dernier épisode d'une série de quatre sur « L'Antiterrorisme français : la justice et la peur » est consacré à la question des rapports entre droit d'asile et terrorisme

[Ecouter le podcast de France Culture ...](#)

Remerciements

Nous remercions tous ceux et celles qui nous soutiennent en adhérant ou en faisant un don.

[Faire un don ou Adhérer](#)

Lexique

- * CMA : Conditions Matérielles d'Accueil (incluant hébergement et allocation)
- * CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile
- * IRTF : Interdiction de Retour sur le Territoire Français
- * OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
- * OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides.
- * OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

Planning des permanences

- * OFPRA, CNDA, OFII, OTF, ... tous les matins de 9h à 12h.
- * Le courrier, la TAG, la domiciliation, l'accueil des primo-arrivants : mardi matin et vendredi matin de 9h à 12h.
- * Permanences Réfugiés : mardi matin et jeudi matin de 9h à 12h.
- * Préparation à l'audience de la CNDA : mercredi toute la journée, uniquement sur rendez-vous.
- * Aides Sociales : permanences le jeudi matin de 9h à 12h sur rendez-vous.
- * Permanence hébergement : 1^{er} et 3^{ème} mardi matin de chaque mois de 10h à 12h.